

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

LANAUDIÈRE



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00763-5 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot de la ministre responsable de la région

Le plan d'action lanaudois, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029, représente l'accomplissement de plusieurs mois de travail collaboratif entre différents partenaires de la région. Je suis fière, en tant que ministre responsable de Lanaudière, de voir l'aboutissement de cette réflexion commune, soutenue et encouragée par le gouvernement du Québec, qui a comme but de répondre aux priorités des acteurs et des élus régionaux.

Ce plan d'action régional reflète une volonté commune de contribuer au développement régional et au bien-être des Lanaudois. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs, mais surtout sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui ont une influence sur son dynamisme. Nous avons le devoir de faire de la région un important moteur de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités, ses couleurs et ses richesses propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action nous permettra d'ailleurs de nous outiller pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée, comme le besoin de logements, le développement de services de proximité, l'aménagement et le développement durables du territoire, la réussite éducative, les enjeux liés à la croissance de la population et à la main-d'œuvre ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté de mettre de l'avant des solutions efficaces et de travailler avec les partenaires régionaux afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de nos communautés. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre Lanaudière encore plus forte, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional et de nous adapter aux enjeux qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Caroline Proulx

Ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Lanaudière

Mot de la présidente de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale de Lanaudière (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action régional. Il est à l'image des enjeux ciblés par les acteurs et les élus régionaux.

Pour arriver à un tel résultat, une démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Tant les ministères et les organismes gouvernementaux que les partenaires et les élus municipaux ont été appelés à y participer. Grâce à cette synergie, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer six priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de leurs collectivités. Ces priorités portent l'ambition d'un avenir meilleur pour les Lanaudois. Le plan d'action nous permettra de mettre en œuvre des actions concrètes et d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies. Comme on dit chez nous : osez grand, vivez grand!

Pour ma part, en tant que présidente, je travaillerai en étroite collaboration avec la ministre responsable de la région de Lanaudière afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une plus grande cohérence entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins.

Au bout du compte, la région de Lanaudière sera encore plus dynamique et attractive.

(Original signé)

Marilyn Emond

Directrice régionale de Lanaudière

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
HQ	Hydro-Québec
IQ	Investissement Québec
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MLF	Ministère de la Langue française
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
SHQ	Société d'habitation du Québec

Les priorités de la région de Lanaudière (14)

Comme d'autres régions du Québec, Lanaudière doit faire face à de nombreux enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Ceux qui retiennent particulièrement l'attention des partenaires du milieu sont le manque de logements locatifs, l'aménagement durable du territoire, l'optimisation du transport, les défis liés à la main-d'œuvre, la réussite éducative, l'amélioration des conditions de vie, la valorisation des attraits et des forces régionales ainsi que la gestion responsable du territoire et l'adaptation aux changements climatiques.

L'accroissement rapide de la population ces dernières années ainsi que les projections démographiques révèlent un intérêt pour la région, ce qui entraîne notamment un potentiel de développement important. En contrepartie, cette hausse de la population génère des pressions sur les services offerts, les infrastructures, les ressources du milieu et l'adaptabilité de celles-ci.

La réalité lanaudoise fait état de besoins importants en ce qui a trait à la quantité et à la qualité des logements, ainsi qu'à l'aménagement durable du territoire afin de stimuler son développement et une occupation plus dynamique du territoire. De plus, l'amélioration des conditions de vie de la population lanaudoise figure parmi les enjeux importants qui mobilisent les partenaires de la région. La création de milieux de vie de qualité donnant accès à des services de proximité et à des infrastructures adéquates permettrait des conditions favorables à l'accroissement du plein potentiel des citoyens.

Les problématiques liées à la main-d'œuvre soulèvent beaucoup d'enjeux et ont une incidence sur le développement économique global de la région. À ce chapitre, la réussite éducative joue un rôle prépondérant et fait également partie des défis auxquels la région est confrontée depuis plusieurs années. Ce défi suscite de nombreuses inquiétudes et nécessite une approche diversifiée et adaptée aux besoins spécifiques des MRC.

Les attraits, les forces et les réalités diverses du territoire lanaudois devront être promus pour mettre en valeur son caractère unique et particulier, notamment aux plans touristique et culturel. De leur côté, les défis environnementaux occupent une place déterminante en matière de gestion durable et responsable du territoire et il est nécessaire de trouver des solutions concertées afin de renforcer la résilience des milieux municipaux.

Dans le souci d'assurer l'équilibre des actions et de maintenir une vision commune, la région privilégie la concertation et la collaboration des partenaires locaux et régionaux engagés dans le développement du territoire en tout respect de sa diversité et de ses particularités. Par conséquent, les divers enjeux sont le fondement des priorités régionales lanaudoises, qui guideront les actions régionales des ministères et organismes gouvernementaux (MO) dans les années à venir dans le cadre de cette stratégie. Le plan d'action permettra aux MO présents sur le territoire de relever ces défis, en collaboration avec le milieu municipal ainsi que les divers organismes locaux et régionaux.

Priorité 1 Stimuler le développement et l'occupation dynamique du territoire de façon adaptée et inclusive en matière d'habitation, de transport et de services de proximité

Démarche de mise en œuvre

La croissance démographique rapide de la région met en évidence la nécessité d'adopter une approche proactive et globale, notamment en ce qui concerne les enjeux liés aux logements, aux transports et aux services de proximité. La mise en place d'une cohérence accrue entre les différentes initiatives favorise l'amélioration des résultats et contribue à encourager un développement plus durable et inclusif.

Priorité 2 Atténuer les enjeux liés à la main-d'œuvre afin de soutenir l'essor du territoire

Démarche de mise en œuvre

Pour aborder les défis liés à la main-d'œuvre, une collaboration entre les différents MO et les partenaires du milieu est essentielle. Cette approche permet de mobiliser des ressources variées et de créer des synergies. En unissant leurs efforts, les partenaires peuvent mieux identifier les besoins du marché du travail et les compétences requises. La coordination entre les MO facilite également le partage d'informations et de bonnes pratiques. Finalement, une telle collaboration contribue à renforcer l'efficacité des solutions proposées pour soutenir l'essor du territoire.

Priorité 3 Collaborer à la réalisation d'actions visant l'amélioration des conditions de vie et du développement du plein potentiel de la population, en complémentarité et en cohérence avec les initiatives déployées dans le cadre de la Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale

Démarche de mise en œuvre

La qualité de vie de la population est une préoccupation majeure pour la région de Lanaudière. La collaboration et la synergie entre les partenaires et les acteurs du milieu renforcent le lien social, soutenant ainsi les efforts visant à atteindre les objectifs souhaités. Prendre en compte la transversalité des facteurs nécessite une collaboration réfléchie et judicieuse des ressources et une coordination adéquate des actions. Bien que cela puisse demander du temps, cette étape consolidera la durabilité des solutions envisagées.

Priorité 4 Faire rayonner les éléments distinctifs de Lanaudière en renforçant le caractère unique de la région par la valorisation de ses attraits, de ses forces et de ses réalités diverses

Démarche de mise en œuvre

Afin de promouvoir la mise en valeur des spécificités de la région auprès de ses citoyens, et au-delà des limites du territoire lanaudois, une convergence des actions est souhaitée. Les acteurs locaux et régionaux, ainsi que les partenaires gouvernementaux, jouent un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs établis. Cela favorisera l'épanouissement de la région en tant que pôle touristique, culturel et économique.

Priorité 5 S'engager dans la mise en œuvre de solutions concertées en matière d'enjeux environnementaux, notamment l'adaptation aux changements climatiques dans une perspective de gestion durable et responsable du territoire

Démarche de mise en œuvre

Les collaborations sont essentielles pour identifier des solutions viables et efficaces visant à atténuer les impacts des changements climatiques sur les communautés et les individus. Les orientations proposées visent à fournir des solutions adaptées et concertées pour faire face à ces défis, tout en adoptant une approche de gestion durable et responsable du territoire lanaudois. Cela suppose un engagement de tous les acteurs concernés. En unissant leurs efforts, ces partenaires peuvent mieux anticiper les enjeux futurs et assurer un avenir résilient pour la région.

Priorité 6 Favoriser la réussite éducative et l'éducation à la citoyenneté

Démarche de mise en œuvre

Pour favoriser la réussite éducative et l'éducation à la citoyenneté, il est essentiel de créer des environnements d'apprentissage positifs et accueillants. L'accès à des lieux et à des ressources adéquats contribue à améliorer les expériences d'apprentissage. Il est également important de promouvoir des approches qui répondent aux divers besoins des personnes apprenantes et des milieux en tenant compte des possibilités offertes. En encourageant les collaborations et les partenariats, il est possible d'effectuer des changements qui feront une différence pour la population lanaudoise et son milieu.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Stimuler le développement et l'occupation dynamique du territoire de façon adaptée et inclusive, en matière d'habitation, de transport et de services de proximité	
Nombre de ménages en situation de besoins impérieux de logement	Diminution du nombre de ménages en situation de besoins impérieux de logement
Parts modales de transport durable (transports actif et collectif)	Augmentation des parts modales de transport durable (transports actif et collectif)
Pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable	Augmentation du pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable
Part des nouveaux logements localisés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation	Augmentation de la part des nouveaux logements localisés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation
Priorité 2. Atténuer les enjeux liés à la main-d'œuvre afin de soutenir l'essor du territoire	
Salaire horaire médian	Augmentation du salaire horaire médian ou salaire horaire réel médian
Taux de diplomation postsecondaire	Augmentation du taux de diplomation postsecondaire
Part relative des prestataires de l'aide sociale sans contrainte à l'emploi dans la région ainsi que pour la province	Évolution plus performante de la part relative des prestataires de l'aide sociale sans contrainte à l'emploi
Part des clientèles sous-représentées en ce qui concerne l'accès au marché du travail	Accroissement de l'accessibilité au marché du travail par les clientèles qui y sont sous-représentées
Priorité 3. Collaborer à la réalisation d'actions visant l'amélioration des conditions de vie et du développement du plein potentiel de la population, en complémentarité et en cohérence avec les initiatives déployées dans le cadre de la Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale	
Pourcentage de ménages propriétaires et locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	Diminution du pourcentage de ménages propriétaires et locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement
Taux de faible revenu des familles	Diminution du taux de faible revenu des familles
Proportion des enfants de moins de cinq ans en services de garde reconnus	Augmentation de la proportion des enfants de moins de cinq ans en services de garde reconnus
Taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire	Diminution du taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 4. Faire rayonner les éléments distinctifs de Lanaudière en renforçant le caractère unique de la région par la valorisation de ses attraits, de ses forces et de ses réalités diverses	
Achalandage des attraits (inclus les secteurs culturels et bioalimentaires)	Augmentation de l'achalandage des attraits
Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la région administrative	Maintien ou augmentation des dépenses en culture des municipalités
Priorité 5. S'engager dans la mise en œuvre de solutions concertées en matière d'enjeux environnementaux, notamment l'adaptation aux changements climatiques dans une perspective de gestion durable et responsable du territoire	
Superficie des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation	Augmentation de la superficie des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation
Priorité 6. Favoriser la réussite éducative et l'éducation à la citoyenneté	
Taux de diplomation	Augmentation du taux de diplomation
Présence des femmes et des jeunes sur la scène politique	Augmentation de la présence des femmes et des jeunes sur la scène politique

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Stimuler le développement et l'occupation dynamique du territoire de façon adaptée et inclusive, en matière d'habitation, de transport et de services de proximité		
Développer un mécanisme de coordination des interventions ministérielles afin d'améliorer le déploiement de commerces de services de proximité	MAMH	MEIE, MESS, MAPAQ
Soutenir la réalisation d'un projet pilote auprès de communautés nécessitant un besoin d'accompagnement pour assurer la vitalisation de leur territoire dans le but de mieux les outiller dans leur développement	MAMH	MESS, MEIE, MCC, MIFI, MAPAQ, MES, MELCCFP
Vulgariser et rendre disponibles les outils et les données en lien avec la mobilité durable	MTMD	
Favoriser l'émergence de projets de transport collectif et actif	MTMD	
Priorité 2. Atténuer les enjeux liés à la main-d'œuvre afin de soutenir l'essor du territoire		
Optimiser le partage d'informations entre les ministères et organismes gouvernementaux et les partenaires locaux et régionaux afin de mieux arrimer les fonctionnements et les mécanismes de coordination	MAMH	MESS, MAPAQ, IQ, MES, MIFI
Favoriser la persévérance et la réussite dans les domaines d'études menant à une profession en forte demande dans la région	MES	
Mobiliser l'expertise et les fines connaissances régionales des MO et des partenaires, afin de développer des solutions novatrices répondant aux besoins et aux spécificités des filières économiques dominantes ou des phénomènes émergents du marché du travail de Lanaudière	MESS	MAPAQ, MEIE, MIFI, MES
Mobiliser l'expertise et les fines connaissances régionales des MO et des partenaires, afin de développer des interventions novatrices visant à accroître l'accessibilité du marché du travail de Lanaudière pour les clientèles qui y sont sous-représentées	MESS	MIFI, MES

¹ D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 3. Collaborer à la réalisation d'actions visant l'amélioration des conditions de vie et du développement du plein potentiel de la population, en complémentarité et en cohérence avec les initiatives déployées dans le cadre de la Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale		
Organiser, entreprendre et soutenir des activités ou des événements en lien avec le développement social sous toutes ses formes (formations, conférences, ateliers, webinaires, etc.) afin de permettre aux membres de la CAR et aux partenaires locaux et régionaux d'être informés et de maintenir ou de développer des liens d'entraide et de partenariat	MAMH	CAR
Examiner la possibilité de coordonner certains aspects des processus d'appel de projets et de financement d'initiatives afin d'encourager la complémentarité, la cohérence et de soutenir le travail des organismes qui présentent des demandes d'aide financière tant au plan gouvernemental que régional	MAMH	MESS, MCC, MFA, MIFI, MAPAQ
Favoriser la réussite éducative en renforçant la collaboration entre le milieu scolaire, les services de garde et le milieu culturel de Lanaudière	MCC	MLF
Priorité 4. Faire rayonner les éléments distinctifs de Lanaudière en renforçant le caractère unique de la région par la valorisation de ses attraits, de ses forces et de ses réalités diverses		
Renforcer l'arrimage et l'intégration de l'identité régionale bioalimentaire dans les stratégies touristiques et territoriales de Lanaudière, en soutien à la mise en marché de proximité et à la vitalité des territoires	MAPAQ	MTO, MAMH
Contribuer, en concertation avec le milieu et les partenaires, au soutien d'initiatives favorisant le développement du tourisme culturel, du tourisme de nature et du tourisme gourmand	MTO	MAPAQ
Priorité 5. S'engager dans la mise en œuvre de solutions concertées en matière d'enjeux environnementaux, notamment l'adaptation aux changements climatiques dans une perspective de gestion durable et responsable du territoire		
Se doter de processus de collaboration interministérielle en lien avec l'adaptation du territoire lanaudois face aux changements climatiques visant, entre autres, à renforcer la résilience des milieux municipaux	MAMH	MSP, MAPAQ, MEIE, MELCCFP, MRNF
Engager le milieu à codévelopper et mettre en œuvre une approche mobilisatrice et structurante à l'échelle régionale visant à adapter les diverses réalités des fermes et des territoires de la région aux changements climatiques	MAPAQ	MAMH, MELCCFP, MRNF
Renforcer les actions favorisant la libération des occupations sans autorisation sur les terres du domaine de l'État dans une perspective de gestion durable du territoire	MRNF	

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Augmenter la résilience des municipalités et des MRC aux aléas climatiques en organisant des séances d'information sur les enjeux de sécurité civile, en collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux concernés	MSP	MAMH, MAPAQ, HQ, MELCCFP, MRNF, MESS, SHQ
Sensibiliser les municipalités et les MRC à la vulnérabilité des communautés aux changements climatiques, et soutenir l'intégration de mesures d'adaptation aux événements climatiques dans les plans climat, les schémas d'aménagement et de développement et les plans de sécurité civile des municipalités et MRC pour favoriser la résilience de la population	Santé Québec	
Priorité 6. Favoriser la réussite éducative et l'éducation à la citoyenneté		
Examiner, en collaboration avec les municipalités et les MRC, le développement d'initiatives visant à mieux faire connaître le rôle des élus et des municipalités auprès des citoyens	MAMH	
Soutenir la mise en œuvre de projets visant à favoriser l'accessibilité aux études et l'amélioration des transitions interordres par l'intermédiaire du Pôle Ianaudois en enseignement supérieur	MES	

